

EXTRAIT du REGISTRE  
des DELIBERATIONS  
du CONSEIL MUNICIPAL

Effectif légal du Conseil  
Municipal : 33

Nombre de Conseillers  
en exercice : 32

Nombre de Conseillers  
présents ou représentés :

30

Nombre de votants :

30

Date de convocation :

27 avril 2020

Date d'affichage :

14 mai 2020

L'AN deux mille vingt, le 7 mai le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 27 avril, s'est réuni en session ordinaire, à 19 heures 00, à la Maison des Associations, Salle Attiret-Mannevil, sous la présidence de Monsieur Pierre PECOUL, Maire

**PRESENTS :**

MM. BOISSET, BONNET, BOUCHET, Mme CHAMPEL, M. DIOGON, Mme DUBREUIL, MM. FREGONESE, GRENET, Mme GRENET, M. HURTUBISE, LAMY, Mmes MACHANEK, Mmes MOLLON, MONTFORT, M. PERGET, Mme PICHARD, MM. RESSOUCHE, VERMOREL, Mme VILLER, M. ZICOLA.

**ABSENTS :**

M. Serge BIONNIER, Conseiller Municipal  
*a donné pouvoir à Pierre PECOUL*

Mme Stéphanie FLORI-DUTOUR, Maire-Adjoint  
*absente excusée*

Mme Françoise LAFOND, Conseillère Municipale Déléguée  
*a donné pouvoir à Pierrick VERMOREL*

Mme Emilie LARRIEU, Conseillère Municipale  
*absente excusée*

M. Jean MAZERON, Conseiller Municipal Délégué  
*a donné pouvoir à Suzanne MACHANEK*

Mme Sophie MONCEL, Conseillère Municipale Déléguée  
*a donné pouvoir à Nicole PICHARD*

M. Arnaud PAILLONCY, Conseiller Municipal Délégué  
*a donné pouvoir à Elizabeth MONTFORT*

M. François PRADEAU, Conseiller Municipal  
*a donné pouvoir à Vincent PERGET*

Mme Chantal RAMBAUX, Conseillère Municipale  
*a donné pouvoir à Bruno RESSOUCHE*

M. Thierry ROUX, Conseiller Municipal  
*a donné pouvoir à Jacquie DIOGON*

Mme Marie-Hélène SANNAT, Conseillère Municipale  
*a donné pouvoir à Nicole PICHARD*

<> <> <> <>

**Secrétaire de Séance : Bruno RESSOUCHE**

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 7 MAI 2020**

**QUESTION N° 10**

**OBJET : Cession de parcelles agricoles à Maupertuis : faculté de substitution de l'exploitant à la SAFER comme acquéreur.**

**RAPPORTEUR : Vincent PERGET**

Par délibération du 28 mars 2019, la Commune de Riom a consenti une promesse de vente au profit de la SAFER pour les parcelles agricoles situées à Maupertuis (portion de 2,4 hectares prise sur la partie nord des parcelles YM 97 et 117), afin qu'elles puissent bénéficier à l'exploitant Monsieur GRODECOEUR. Après document d'arpentage, les nouveaux numéros de parcelles sont les suivants : YM 122 (1 ha 26 a 84 ca) et YM 124 (1ha 09 a 76 ca) soit une surface totale de 2 ha 36 a 60 ca.

Afin que cette cession puisse avoir lieu, pour que les terrains soient directement attribués à l'exploitant, et que celui-ci puisse bénéficier de la dotation aux jeunes agriculteurs, un seul acte notarié doit être passé entre la Commune, la SAFER et Monsieur Jean-François GRODECOEUR (la SAFER, acquéreur, se substitue son attributaire dans l'acte). Il convient donc d'autoriser la Safer à se substituer toute personne physique

Les autres termes de la délibération initiale restent inchangés.

**Le Conseil Municipal est invité à :**

- **autoriser la SAFER à se substituer son attributaire pour l'acquisition des parcelles mentionnées par la délibération du 28 mars 2019,**
- **autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document s'y rapportant.**

**APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE**

**Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois et an que dessus.**

**Pour extrait conforme.**

**RIOM, le 7 mai 2020**

**Le Maire,**

*signé*

**Pierre PECOUL**